

DECISION N° 147-2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20251007-DAJ-DEC-25-234-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2025

Publication : 09/10/2025

**portant validation de l'avenant 4 au lot 1 du marché d'aménagement du site
Jules Ferry**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la décision n°250-2024 portant validation des offres pour les travaux d'aménagement
du bâtiment Jules Ferry
Vu le projet d'avenant

Considérant la nécessité de signer l'avenant

DECIDE :

De valider l'avenant 4 au lot 1 d'un montant de 1 260,61 € HT.

signé électroniquement le 01/10/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

